

VITROLLES - CCAS

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DEL04-26

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 28/01/2026

Objet : RECOURS A UNE SOCIOLOGUE POUR L ACCOMPAGNEMENT A LA STRUCTURATION DU PROJET
INSTITUTIONNEL ET SOCIAL DU CCAS

Nature : Délibérations

Matière : Domaines de competences par themes - Emploi-formation professionnelle

Date de télétransmission : 13/02/2026 Agent de transmission : Maryline CZURKA

Acte : 04 26 ACCOMPAGNEMENT À LA STRUCTURATION DU PROJET INSTITUTIONNEL ET SOCIAL DU CCAS.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 013

Identifiant de l'acte : 013-261302319-20260128-DEL04-26-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 13/02/2026

Mise en ligne le :

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

Séance du 28 janvier 2026

DELIBERATION N° 04/2026

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme CZURKA Maryline, Mme HAMOU THERREY Bernadette, Mme DESCLOUX Odette, M. OULIE Gérard, Mme RAFIA Kadija, Mme TOSAN Christine, Mme DESSI Judith, Mme RAGO Monique, Mme LIZEE Anne-Christine, Mme INFANTES Maryline.

Absents excusés : M. GACHON Loïc, M. PORTE Henri-Michel, Mme THIBAUT Marie-Thérèse donne pouvoir à Mme INFANTES Maryline ; RIOUAL Françoise, Mme REVOL Mylène donne pouvoir à Mme LIZEE Anne-Christine.

Absents : Mme SAHUN Véronique.

C.A. en exercice : 17

Présents : 10

Votants : 12

Date de convocation : 20 janvier 2026

Président de Séance : Mme CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS

Secrétaires de séance : Mme VILORIA Jocelyne, Directrice déléguée du CCAS et Rémy BARGES directeur.

Le nombre des membres du Conseil présents est arrêté à 10.

Le nombre de votants est arrêté à 12 voix.

La séance est ouverte à 18h05.

Mme RAFIA Kadija quittera l'assemblée à 18h20 en laissant son pouvoir à Mme HAMOU THERREY Bernadette.

**OBJET : RECOURS À UNE SOCIOLOGUE POUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA
STRUCTURATION DU PROJET INSTITUTIONNEL ET SOCIAL DU CCAS**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.123-4 et suivants relatifs aux Centres Communaux d'Action Sociale ;

Vu le projet social du CCAS de Vitrolles ;

Vu note d'intention présentée par l'association **GDRV**, relative à l'accompagnement à la structuration du projet institutionnel et social du CCAS.

Considérant que le CCAS de Vitrolles accompagne des publics en situation de fragilité sociale et agit au plus près des besoins du territoire ;

Considérant que l'organisation du CCAS en quatre pôles (Accueil et social, Action sociale, Séniors et Handicap, Épicerie sociale) est relativement récente et nécessite des ajustements et une structuration renforcée ;

Considérant que le projet social élaboré récemment doit faire l'objet d'un travail d'appropriation collective par l'ensemble des équipes et d'une déclinaison opérationnelle des axes de travail ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire de doter les équipes d'un référentiel commun et d'une feuille de route partagée afin de renforcer la cohérence des actions menées ;

Considérant que l'intervention d'un regard extérieur qualifié, spécialisé en sociologie et en accompagnement des organisations du secteur social, est de nature à accompagner utilement cette démarche ;

Considérant que l'association GDRV, représentée par Madame Célia LAMBLIN sociologue et formatrice en travail social, dispose des compétences et de l'expérience nécessaires pour conduire cette mission ;

Considérant la vocation du Centre Communal d'Action Sociale d'accompagner les publics en situation de fragilité sociale, en lien étroit avec les acteurs du territoire.

Considérant la nécessité dans un contexte de transformations organisationnelles récentes, marqué notamment par la structuration du CCAS en quatre pôles (Accueil et social, Action sociale, Séniors et Handicap, Épicerie sociale), de renforcer la lisibilité, la cohérence et l'appropriation du projet social par l'ensemble des équipes.

Il est proposé de confier une mission d'accompagnement à l'association GDRV, représentée par Madame Célia LAMBLIN, sociologue et formatrice en travail social, spécialisée dans l'analyse des organisations sociales et l'accompagnement des équipes professionnelles.

Cette mission portera notamment sur :

- La cartographie des domaines d'intervention du CCAS et l'articulation entre les pôles ;
- L'accompagnement à la réflexion collective autour des axes du projet social ;
- L'appui à la formalisation écrite des travaux menés ;
- La restitution et le partage des axes de travail auprès des équipes ;
- L'identification des besoins en formation en vue de l'élaboration d'un plan de formation.

La mission se déroulera sur l'année 2026, selon un calendrier prévisionnel comprenant des journées et demi-journées de travail, ainsi qu'un accompagnement méthodologique à la production écrite.

Le coût de cette prestation s'élève à 6 000 €HT (six mille euros hors taxe), imputé sur le budget du CCAS, exercice 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents

Approuve la convention d'accompagnement à la structuration du projet institutionnel et social

Précise que les crédits soient prévus au budget de l'exercice et la dépense sera imputée à la section de fonctionnement, au chapitre 011.

Autorise M. le Président ou Mme la Vice-Présidente à signer la présente délibération, ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente

Marilyne CZURKA



